



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 108495

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la mort subite du nourrisson. Si le nombre de cas a fortement chuté en quinze ans, de nouvelles données montrent qu'il serait urgent de renouveler les campagnes nationales d'information recommandant : le couchage sur le dos ; sur un matelas ferme ; sans couette, couverture ni oreiller ; dans une chambre peu chauffée et une atmosphère non tabagique. Ainsi, face aux nombreux décès évitables chaque année, il lui demande s'il envisage une nouvelle campagne d'information et de prévention.

Texte de la réponse

La mort subite du nourrisson (MSN) est le décès brutal et inattendu d'un bébé considéré jusque-là comme parfaitement bien portant, ou présentant des signes considérés comme non inquiétants. La mort subite du nourrisson reste, dans la plupart des cas, imprévisible. Une réelle prévention repose, en effet, sur des moyens adaptés à un risque identifié, c'est-à-dire des facteurs étiologiques et des conditions de survenue clairement établis. La mort subite du nourrisson est un syndrome multifactoriel où l'inconnu domine encore largement. La prévention ne peut donc être qu'imparfaite. Cependant, des conseils simples de puériculture, tenant compte de la physiologie du nourrisson et préconisant le couchage des bébés sur le dos et l'utilisation d'une literie adaptée, ont permis de faire baisser le nombre de décès par MSN de 1 086 en 1984 à 244 en 2008, faisant chuter le taux de mortalité par MSN de 143,6 à 30,9 pour 100 000 naissances. Une enquête a été menée d'octobre 2007 à fin septembre 2009 par l'Institut de veille sanitaire (InVS) dans 17 départements métropolitains sur toutes les morts inattendues du nourrisson de moins de deux ans survenues dans ces départements. Cette enquête montre que malgré une baisse importante du nombre de décès par MSN liée notamment aux campagnes de prévention lancées par le ministère chargé de la santé, les problèmes de couchage et de literie sont encore très présents dans les cas recensés. Il est donc envisagé de réaliser de nouvelles campagnes de prévention.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108495

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4992

Réponse publiée le : 12 juillet 2011, page 7722